



Le gendarme Olivier Andamo Song, maréchal des logis (Mdl), en service à la brigade territoriale de gendarmerie de Moloundou, dans le département de la Boumba et Ngoko, région de l'Est est accusé d'avoir violé une fillette de 10 ans.

En effet, les fait remontent au 07 mars 2018 dernier. Ce voyou gendarme avait profité d'un moment inattention des parents plutôt préoccupés par la célébration de la 32ème journée internationale de la femme pour commettre sa sale besogne.

Selon Mutation en Kiosque le 22 mars 2018, le gendarme véreux s'était introduit par effraction au domicile de Théodore Akoua, cultivateur résidant non loin du camp des gendarmes à Moloundou, à 16h10mn, avec son arme de service.

Profitant de l'absence de Mme Akoua, préoccupée par les festivités de la journée internationale de la femme, rapporte le tabloïde, le gendarme a usé de son autorité et de son arme pour violer pendant des heures la petite âgée de 10 ans

Immédiatement, explique le journal, la victime a été conduite à l'hôpital de District de santé de Moloundou. Le certificat médico-légal délivré par Dr. Thierry Etogo Belinga, médecin-chef du district de santé, confirme la pénétration avec déchirure de l'hymen suivi des douleurs atroces au niveau de l'appareil génital de la victime.

Le maréchal de logis, auteur du crime, se trouve actuellement dans une unité de gendarmerie à Yokadouma, chef-lieu du département de la Boumba et Ngoko, situé à 230km de Moloundou, donc hors de la portée des populations désemparées. Il devra être déféré devant le procureur pour répondre de ses actes.